

Point inscrit à l'ordre du jour n°1

Commission de la Recherche Plénière du 08/09/2026

- Vu le Code de l'éducation, notamment son article L. 712-6-1 ;
- Vu les Statuts de l'Université de La Réunion, mis à jour le 02 mai 2025 ;
- Vu la délibération du Conseil d'administration n°2025-01 de l'Université de La Réunion en date du 04 mars 2025 portant élection de Madame Nathalie WALLIAN, Professeure des universités, à la présidence du Conseil académique plénier de l'Université de La Réunion ;
- Vu la délégation de signature n°DS-2024-2025-249 de Monsieur Dani OSMAN, Docteur HDR, Vice-président en charge de la recherche et de la valorisation ;

Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche approuvent le compte rendu du 9 juin 2026, annexé.

Résultats du vote électronique :

Nombre de présents ou représentés au moment du vote : 28

Nombre de voix pour : 24

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstentions : 4

Nombre de présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Fait à Saint-Denis le 08/09/2026

Le Vice-Président du Conseil Administration
en charge de la Recherche et de la Valorisation



Transmis au Recteur de la Région académique de La Réunion, Chancelier des universités, le 15 SEP. 2026
Publié au Recueil des actes administratifs de l'Université de La Réunion, le 15 SEP. 2026

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION RECHERCHE

Séance 09 Juin 2026

Soumis pour approbation à la Commission Recherche plénière

Séance du 08 septembre 2026

La Commission Recherche en formation plénière s'est réunie le 09 juin 2026 à 08h30 sous la présidence du Pr Dani OSMAN, Vice-Président du Conseil d'administration en charge de la Recherche et de la Valorisation (VPRV).

Membres présents :

Mesdames FOCK, IMANKAN, RICCI, TOMAS, et TOSTAIN

Messieurs AH-PINE, BARON, BOURANE, CONAN, DEPOORTERE, ETHEVE, KODJA, LEFEBVRE
D'HELLEN COURT, PARMENTIER, OSMAN, TROUSPANCE

M MOLINATTI à partir de 8H34

Mme SYLVOS à partir de 8H40

Membres représentés :

- Mme GESLIN représentée par M. OSMAN
 - Mme JAEGER représentée par Mme RICCI,
 - Mme PENIN représentée par Mme FOCK
 - Mme PENNOBER représentée par M. PARMENTIER
 - M.BERTOLOTTI représenté par M. OSMAN
 - M RADIGUET représenté par Mme RICCI
-
- Mme HAUTIN-TAMPOE représentée par M. LEFEBVRE D'HELLEN COURT à partir de 08h38
 - M KADJO représenté par M. PARMENTIER à partir de 9H29

Assistent de droit avec voix consultative :

Françoise HEEKENG, Ingénieure de projets, Service Ingénierie de Projet de la Direction du soutien à la Recherche, Innovation, Valorisation et PartEnariats (DRIVE)

Claire TATIN, Ingénieur de projets, Service Ingénierie de Projet de la Direction du soutien à la Recherche, Innovation, Valorisation et PartEnariats (DRIVE)

Juan MORA-REY, Ingénieur de projets, Service Ingénierie de Projet de la Direction du soutien à la Recherche, Innovation, Valorisation et PartEnariats (DRIVE)

Frédérique NOEL, Chargée du partenariat, de la valorisation de la recherche de la Direction du soutien à la Recherche, Innovation, Valorisation et PartEnariats (DRIVE)

Julie DUJARDIN, Chargée du partenariat, de la valorisation de la recherche de la Direction du soutien à la Recherche,

Secrétaires de séance :

Béatrice MANDRIN, Assistante du Vice-Président du Conseil d'Administration en charge de la Recherche et Valorisation
Elsa MANDELBAUM, Assistante de la Direction du soutien à la Recherche, Innovation, Valorisation et PartEnariats (DRIVE)

Secrétaire exécutive :

Marie-Elsie DAMOUR, Responsable administrative et financière de la Direction du soutien à la Recherche, Innovation, Valorisation et PartEnariats (DRIVE)

ORDRE DU JOUR

Sur 31 membres en exercice dûment convoqués, 22 étaient présents ou représentés à l'ouverture de la séance à 8H34. Le quorum étant atteint, la Commission Recherche en formation plénière de l'Université de La Réunion a pu valablement siéger sur les points à l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 09 avril 2026
2. Demandes de subvention
3. Conventions - Contrats - Accords cadre recherche
4. Allocations des moyens 2026
5. Promotion du projet *E-walking*
6. Désignation des représentants du collège 1 (représentants des Unités de recherche) au Conseils des Écoles Doctorales
7. Election du collège 4 (représentants des personnels BIATSS) aux Conseils des Écoles Doctorales
8. Demande d'équivalence pour faire partie d'un jury de thèse
9. Note de cadrage sur les conditions d'accueil et d'hébergement au sein de l'établissement
10. Questions diverses.

1- Approbation du Compte rendu de la séance du 09 avril 2026

Les membres de la commission ont été destinataires du document.

M. le VPRV donne la parole aux membres de la Commission Recherche.

Mme FOCK souhaite apporter deux modifications relatives à la validation de la composition du jury de Mme THI XUAN MAI (PVBMT) — page 10 : (i) rectification de l'orthographe du nom « Lefèvre »; (ii) ajout, dans la motivation de la délibération, du fait que la doctorante avait déjà publié au moins trois articles dans des revues internationales à comité de lecture et que la décision reposait sur la qualité scientifique de la thèse, indépendamment de la nomination du jury par les autorités vietnamiennes.

En absence de remarques supplémentaires, M. le VPRV soumet aux voix le compte rendu de la séance du 09 avril 2026.

Nbre de personnes présents ou représentés au moment du vote : 204

Nbre de voix pour : 23

Nbre de voix contre : 0

Nbre de voix abstention : 1

Nbre de présents n'ayant pas pris part au vote : 0

2- Demandes de subventions

Demandes de subvention avec auditions :

2.1 REEF-ONE - From reef to plate: chemical mixtures, antimicrobial resistance and dietary exposure in a sentinel reef fish from La Réunion

Porteur de projet : Anaïs Beauvieux

Présentation : Patrick FROUIN

Montant du projet : 299 556 €

Financement UR : - €

Le poisson et les fruits de mer comptent parmi les aliments les plus nutritifs disponibles, fournissant 15 % de l'apport mondial en protéines animales et au moins 20 % de l'apport en protéines animales de 3,2 milliards de personnes. La consommation mondiale a plus que doublé depuis les années 1960 (atteignant 20,7 kg par an en 2022) et la valeur nutritionnelle du poisson (riche en acides gras oméga-3 à longue chaîne, iode et sélénium, entre autres) est bien établie. Pourtant, ces mêmes organismes constituent une voie alimentaire principale pour l'exposition humaine aux contaminants chimiques et aux dangers microbiens. Ce double rôle est particulièrement aigu dans les systèmes côtiers insulaires tropicaux, où les pressions terrestres convergent sur des franges étroites de récifs et où une part importante de la consommation de fruits de mer dépend des récoltes locales. La FAO/OMS ont explicitement souligné la nécessité de données supplémentaires sur les charges de contaminants et d'agents pathogènes chez les poissons issus de territoires sous-représentés, une lacune que REEF-ONE aborde directement pour les territoires français d'outre-mer. A La Réunion, environ 105 000 personnes (16 % de la population) accèdent aux poissons pêchés localement principalement via des réseaux de cadeaux familiaux plutôt que par l'achat sur le marché, un circuit informel invisible à la surveillance alimentaire standard et absent de toute évaluation des risques existante.

Questions de recherche

Évaluer dans quelle mesure la variabilité spatiale des pressions anthropiques le long d'un continuum terre-mer à La Réunion se traduit par des signatures de cocktails chimiques et des profils de risque distincts. Ceci pour répondre au besoin de sécurité alimentaire sur le plan microbien, en lien avec la consommation des poissons sédentaires de récif côtier en identifiant le risque alimentaire associé pour les consommateurs réunionnais.

2.2 PEST - Plague Ecology and Sylvatic Transmission

Porteur de projet : Adelaide Miarinjar

Présentation : Pablo TORTOSA

Montant du projet : 299 830.66 €

Financement UR : - €

La peste demeure un enjeu majeur de santé publique à Madagascar, qui rapporte la majorité des cas humains mondiaux. Malgré une forte saisonnalité des cas, les mécanismes permettant à *Yersinia pestis* de persister entre les périodes épidémiques restent mal compris. Le projet explore le rôle potentiel des écosystèmes forestiers, des petits mammifères hibernants ou torpides, des terriers/nids et des stades immatures de puces dans le maintien sylvatique du pathogène.

Questions de recherche

- Les terriers et nids de petits mammifères, notamment hibernants ou torpides, constituent-ils des compartiments écologiques favorables à la persistance de *Y. pestis* ?
- Ces microhabitats soutiennent-ils le développement des puces, en particulier les stades larvaires, et la persistance environnementale de *Y. pestis* ?
- Est-ce que l'infection persiste parmi les petits mammifères hibernants ?
- Comment les dynamiques saisonnières des hôtes, des puces et des conditions environnementales contribuent-elles à la réémergence annuelle de la peste ?

2.3 F2VI-OH - Flying Foxes, Viruses and Islands: A One Health Framework for Biodiversity Conservation and Zoonotic Risk Mitigation

Porteur de projet : Mohamed Thani IBOUROI

Présentation : Pablo TORTOSA

Montant du projet : 471 199€

Financement UR : - €

Les écosystèmes insulaires figurent parmi les systèmes socio-écologiques les plus vulnérables aux changements globaux. Dans l'océan Indien occidental, la fragmentation des habitats, les modifications d'usage des terres et l'intensification des interactions entre humains, animaux domestiques et faune sauvage affectent simultanément la biodiversité et les dynamiques d'émergence des maladies infectieuses.

Les roussettes du genre *Pteropus* constituent un modèle particulièrement pertinent pour étudier ces processus. Espèces clés pour le fonctionnement des écosystèmes forestiers par leur rôle de pollinisateurs et disperseurs de graines, elles sont également reconnues comme réservoirs naturels de nombreux virus émergents. Malgré cet enjeu majeur, les mécanismes reliant changements environnementaux, dynamique des populations et circulation virale demeurent largement méconnus dans les systèmes insulaires du sud-ouest de l'océan Indien. Le projet F2VI-OH propose d'aborder cette problématique dans une approche intégrée « *One Health* » articulant écologie, génomique, virologie et sciences sociales.

Questions de recherche

- 1 Comment les dynamiques socio-économiques, culturelles et migratoires façonnent-elles les trajectoires de transformation des socio-écosystèmes insulaires et les interfaces entre humains, animaux domestiques et faune sauvage ?

- 2 Quels effets les changements environnementaux et la fragmentation des habitats exercent-ils sur la connectivité écologique, la résilience démographique et le potentiel adaptatif des populations de *Pteropus* ?
- 3 Quels processus écologiques, évolutifs et anthropiques déterminent la diversité, la circulation et l'évolution des virus associés aux roussettes dans l'océan Indien occidental ?
- 4 Comment l'intégration des dimensions écologiques, sanitaires et sociales peut-elle orienter des stratégies de conservation et de gestion des risques zoonotiques adaptées aux territoires insulaires ?

2.4 MODIRONGEURS - Mesures de lutttes Opérationnelles et Intégrées contre les RONGEURS en culture de canne à sucre dans les DOM

Porteur de projet : Pablo TORTOSA

Montant du projet : 6 000 000€

Financement UR : 46 393 €

Les bioagresseurs tels que les microorganismes infectieux, les insectes ou les rongeurs, causent des pertes massives dans la filière canne à sucre à La Réunion, à la Martinique ou à la Guadeloupe, pouvant diminuer la production de 15 à 35% (voire davantage selon les contextes, les stades culturels et la pression cumulée des bioagresseurs). En milieu tropical, et plus particulièrement en milieu insulaire tropical, les rongeurs nuisibles sont classés au 1er rang des espèces invasives. Leur extrême prolifération combinée à leur comportement ubiquiste, favorisés par les conditions tropicales favorables permettant le nourrissage toute l'année ainsi que l'envahissement de tous les biotopes qu'ils soient urbains, périurbains, agricoles et naturels. Ils génèrent ainsi des dommages socio-économiques (dégâts agricoles), d'hygiène et santé publique, dommages écologiques marqués et fréquents. En effet, en dehors des enjeux agronomiques, les rongeurs causent des dégâts importants sur la faune et la flore autochtone (par prédation, compétition et perturbation de processus écologiques). Ils sont par ailleurs impliqués dans le maintien et la transmission de zoonoses représentant des problèmes de santé publique majeurs, telles que la leptospirose, le typhus murin, ou encore l'angiostrongylose et, selon les territoires, d'autres agents zoonotiques associés aux rongeurs (dont les hantavirus). Par conséquent, les rongeurs, essentiellement introduits sur les îles françaises de la Caraïbe et de l'océan Indien, sont contrôlés pour des raisons agronomiques, de conservation et de santé publique, ce qui place la gestion des rongeurs au carrefour d'une approche "One Health" (santé des cultures, santé humaine, biodiversité). Le contrôle des rongeurs implique des organismes ou institutions aussi variés que les Agences Régionales de Santé, les Chambres d'agriculture, les Fredon, les Groupements de Défense sanitaire, les aires protégées (Parcs Nationaux, réserves) ou encore les communes. Ces actions de contrôle mobilisent pour l'essentiel des molécules rodenticides, notamment des anticoagulants, dont l'usage peut exposer la faune non cible (par exposition primaire et secondaire). De plus, le manque de coordination entre tous les acteurs engagés est le principal facteur expliquant la difficulté de contrôler efficacement les populations murines. La pression de contrôle rodenticide peut conduire à la sélection de résistances (ex. mutations de type VKORC1), déjà documentées dans certains contextes insulaires, ce qui compromet l'efficacité des méthodes de lutte et peut accentuer les risques environnementaux (effets délétères sur la santé environnementale (faune non cible) et humaine) en favorisant l'escalade vers des molécules plus toxiques. Le projet vise à mieux documenter et comparer l'efficacité des méthodes de contrôle utilisées en routine sur les territoires ultra-marins pour en limiter les effets délétères et proposer dans les contextes qui le permettent une combinaison de leviers plus respectueux de l'environnement (solutions alternatives et stratégies intégrées, calibrées par territoire et par niveau de risque).

Questions de recherche

L'UMR PIMIT est impliquée dans l'action 2 dont l'objectif est d'approfondir les connaissances sur les rongeurs, et notamment d'intégrer les enjeux sanitaires, agronomiques et environnementaux dans une approche globale de gestion des bioagresseurs. Cette action vise notamment à évaluer l'intérêt, l'efficacité et les conséquences des méthodes de gestion actuellement utilisées, afin d'adapter les stratégies de lutte et de limiter les impacts sur l'environnement et la santé humaine.

2.5 NEUROFLARE - Structuration d'un réseau international pour la préparation face aux flavivirus

neurotropes à potentiel épidémique

Porteur de projet : Dani OSMAN

Montant du projet : 36 000€

Financement UR : - €

Les flavivirus neurotropes émergents représentent une menace croissante pour la santé publique mondiale dans un contexte marqué par les changements climatiques, l'expansion des vecteurs, l'intensification des mobilités humaines et les modifications des écosystèmes. Parmi eux, le virus de l'encéphalite à tiques (TBEV) et le virus de l'encéphalite japonaise (JEV) constituent des agents pathogènes d'importance majeure en raison de leur potentiel neuroinvasif, de leur dynamique d'expansion géographique et du risque épidémique associé.

Parallèlement, les capacités thérapeutiques disponibles contre ces arbovirus restent limitées, soulignant la nécessité de développer des approches intégrées de préparation aux épidémies combinant virologie, biologie des vecteurs, antiviraux innovants, biodiversité médicinale et approches computationnelles.

Dans ce contexte, le projet NEUROFLARE vise à structurer un réseau international interdisciplinaire en vue du dépôt d'un projet collaboratif Horizon Europe dédié au développement de contre-mesures antivirales contre des pathogènes à potentiel épidémique.

Questions de recherche

Le projet s'articulera autour de plusieurs questions scientifiques majeures :

- Quels déterminants viraux, cellulaires et vectoriels favorisent le neurotropisme et l'émergence des flavivirus neuroinvasifs ?
- Comment les interactions entre virus, vecteurs et hôtes contribuent-elles à l'adaptation et à la transmission des arbovirus émergents ?
- Quels mécanismes moléculaires et structuraux peuvent être ciblés pour le développement de nouvelles stratégies antivirales ?
- Comment exploiter la biodiversité tropicale et les approches computationnelles pour identifier de nouveaux candidats antiviraux contre les flavivirus ?
- Comment structurer une approche intégrée « field-to-therapeutics » associant surveillance, biologie des vecteurs, virologie translationnelle et développement d'antiviraux ?

Après présentation du projet, Monsieur le Vice-Président donne la parole aux membres de la Commission Recherche.

Monsieur le VPRV a soumis ensuite ces projets aux voix.

Le projet « REEF-ONE - From reef to plate: chemical mixtures, antimicrobial resistance and dietary exposure in a sentinel reef fish from La Réunion » est soumis aux votes

Nbre de personnes présents ou représentés au moment du vote : 26

Nbre de voix pour : 20

Nbre de voix contre : 0

Nbre de voix abstention : 06

Nombre de présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Le projet « PEST - Plague Ecology and Sylvatic Transmission » est soumis aux votes

Nbre de personnes présents ou représentés au moment du vote : 26

Nbre de voix pour : 26

Nbre de voix contre : 0

Nbre de voix abstention : 0

Nombre de présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Le projet « *F2VI-OH - Flying Foxes, Viruses and Islands: A One Health Framework for Biodiversity Conservation and Zoonotic Risk Mitigation* » est soumis aux votes

Nbre de personnes présents ou représentés au moment du vote : 26

Nbre de voix pour : 26

Nbre de voix contre : 0

Nbre de voix abstention : 0

Nombre de présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Le projet « *MODIRONGEURS - Mesures de lutttes Opérationnelles et Intégrées contre les RONGEURS en culture de canne à sucre dans les DOM* » est soumis aux votes

Nbre de personnes présents ou représentés au moment du vote : 26

Nbre de voix pour : 26

Nbre de voix contre : 0

Nbre de voix abstention : 0

Nombre de présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Le projet « *NEUROFLARE* » a fait l'objet d'un vote présidé par M KODJA, le Vice-président s'étant retiré en sa qualité de porteur de projet.

Le projet « *NEUROFLARE - Structuration d'un réseau international pour la préparation face aux flavivirus neurotropes à potentiel épidémique* » est soumis aux votes

Nbre de personnes présents ou représentés au moment du vote : 27

Nbre de voix pour : 23

Nbre de voix contre : 0

Nbre de voix abstention : 4

Nombre de présents n'ayant pas pris part au vote : 0

2.5 Congrès ARIC 2027 - congres ARIC 2027 : mémoires et oublis en contexte interculturel - réalités, enjeux et transmissions

Porteur de projet : Rachid Oulahal

Montant du projet : 46 500€

Financement UR : 16 500 €

Le XXIème congrès de l'ARIC (Association internationale pour la recherche interculturelle) aura lieu à La Réunion du 26 au 30 avril 2027.

L'ARIC est une association scientifique qui a pour objectif de la recherche interculturelle ainsi que de promouvoir la collaboration interdisciplinaire et interculturelle. L'ARIC souhaite dans ce sens faciliter l'articulation entre théories et pratiques interculturelles et établir dans l'espace francophone un réseau international et interdisciplinaire. Le congrès de l'ARIC a lieu tous les deux ans et constitue une rencontre scientifique d'envergure internationale.

Questions de recherche

Le XXIème congrès de l'ARIC est organisé par l'UFR LSH (Unité de Formation et de Recherche –

Lettres et Sciences Humaines) de l'université de La Réunion (France, océan Indien). Le congrès se tiendra entièrement en présentiel.

Pour cette XXIème édition du congrès de l'ARIC, la thématique est la suivante :

Mémoires et oublis en contexte interculturel : réalités, enjeux et transmissions

Les questions de mémoire et d'oubli prennent un sens particulier en contexte interculturel. En s'inscrivant dans des expériences migratoires, des métissages culturels, des histoires coloniales, ou tant d'autres situations au sein desquelles des individus porteurs de valeurs culturelles singulières se rencontrent, la mémoire et l'oubli viennent ainsi interroger les rapports à l'altérité et aux origines. Tant pour les groupes que pour les individus qui les composent, les expériences interculturelles viennent faire trace, dans le visible ou l'invisible, au sein des processus mémoriels individuels ou collectifs.

2.7 LA KOUR KLIMA - La Cour du Climat : Co-construction d'un Centre de ressources et d'aide à la décision pour l'Adaptation au Changement Climatique à La Réunion

Porteur de projet : Fabrice Fontaine

Montant du projet : 577 447€

Financement UR : 156 867 €

La Réunion est particulièrement exposée et vulnérable aux effets du dérèglement climatique dont les impacts affectent les personnes et les infrastructures, les ressources essentielles (eau, alimentation, énergie) et de ce fait, la résilience du territoire. Les années 2024 et 2025 ont marqué une inflexion dans la perception collective du risque climatique à La Réunion. Si le coût moyen des cyclones était estimé à 9 M€/an sur 2000-2019, les événements récents marquent une rupture d'échelle : pertes agricoles de 47 M€ et destruction de 80% de la production locale pour Belal ; 9 décès et 380 M€ de pertes matérielles entre 2024 et 2025. D'autres menaces s'intensifient tels que la submersion marine, l'érosion côtière et la dégradation des récifs coralliens, précipitations extrêmes, crues torrentielles, et glissements de terrain, l'expansion des vecteurs de pathogènes (dengue, chikungunya), et les crises d'insécurité hydrique. L'exposition différenciée aux événements extrêmes, les conditions d'habitat et les inégalités d'accès aux ressources génèrent des vulnérabilités hétérogènes, encore insuffisamment caractérisées dans leur articulation entre déterminants sociaux, environnementaux et biologiques. Dans ce contexte, les décideurs territoriaux peinent à traduire l'expertise scientifique disponible en leviers d'adaptation actionnables. Ainsi, le renforcement des connaissances scientifiques mobilisables pour l'action publique apparaît essentiel afin de réduire l'écart entre production de savoirs et mise en oeuvre opérationnelle des politiques d'adaptation.

Questions de recherche

Adossé au Groupe Régional d'Expertise sur le Climat (GREC-Réunion), le projet propose une démarche de recherche-action fondée sur trois objectifs complémentaires : (O1) co-produire un référentiel d'indicateurs territorialisés de vulnérabilité et d'adaptation, intégrant les dimensions socio-environnementales et sanitaires ; (O2) transformer ces indicateurs en outils décisionnels (tableaux de bord, scénarios prospectifs, plateforme interactive «LA KOUR KLIMA ») directement mobilisables dans l'élaboration et le pilotage des politiques publiques (SAR, PCAET) ; (O3) expérimenter ces outils en conditions réelles via des Laboratoires Vivants territoriaux, en assurer l'appropriation institutionnelle et formaliser un modèle transférable aux territoires de l'Indianocéanie

2.8 BioResI - Restauration de la Biodiversité dans les écosystèmes insulaires

Porteur de projet : Claudine Ah-Peng

Montant du projet : €

Financement UR : - €

Les îles océaniques sont reconnues à l'échelle mondiale comme des foyers exceptionnels de biodiversité, abritant environ un cinquième des espèces de la planète, avec des niveaux remarquables d'endémisme et d'unicité fonctionnelle, malgré le fait qu'elles ne couvrent qu'une faible fraction de la surface terrestre. Tragiquement, elles

constituent également des épicentres de la crise mondiale de l'extinction : la majorité des extinctions documentées ont eu lieu sur des îles, et les espèces insulaires demeurent aujourd'hui de manière disproportionnée menacées. La perte rapide des habitats, leur dégradation et leur fragmentation, l'introduction d'espèces non indigènes, ainsi que les pressions croissantes liées au changement climatique, au tourisme, à l'urbanisation et au développement ont considérablement réduit les habitats naturels et altéré les fonctions essentielles des écosystèmes qui soutiennent à la fois la biodiversité et le bien-être humain. Reconnaisant ces tendances, de nombreuses initiatives de restauration — allant de projets communautaires locaux à des programmes de grande envergure tels que EU LIFE et Horizon Europe — sont en cours afin de réhabiliter et restaurer les écosystèmes insulaires dégradés. Bien que beaucoup aient obtenu des succès à l'échelle locale, les résultats restent difficiles à comparer, et les approches sont difficiles à transférer vers d'autres îles et archipels ou à étendre à plus grande échelle en raison d'un manque de standardisation et d'une fragmentation des connaissances en matière de restauration entre disciplines, régions et contextes de gouvernance.

Des incertitudes fondamentales persistent concernant les conditions écologiques de référence, le potentiel adaptatif des espèces indigènes, ainsi que la manière de concilier les dimensions écologiques, évolutives et socioculturelles dans la conception des projets de restauration. De plus, aucun cadre cohérent n'existe pour évaluer l'efficacité de la restauration des îles ou pour mettre en œuvre des indicateurs à l'échelle insulaire alignés sur les objectifs des politiques mondiales, tels que le cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal. La restauration des îles fait ainsi face à des défis uniques. Les informations de référence sur les conditions écologiques antérieures à l'arrivée de l'être humain sont rares, de nombreuses espèces indigènes restent mal caractérisées sur les plans génétique et fonctionnel, tandis que les invasions biologiques généralisées perturbent des interactions biotiques essentielles. Les protocoles génériques développés pour les systèmes continentaux sont souvent inadaptés au contexte insulaire.

BioResI (Biodiversity Restoration of Island Ecosystems) répond à cette lacune critique en développant un cadre intégré et spécifique aux îles pour la restauration de la biodiversité. Le projet synthétise les connaissances existantes en intégrant des approches innovantes en génomique, en écologie et en télédétection, tout en les reliant à des indicateurs pertinents pour les politiques publiques et aux contextes socio-écologiques locaux, en tenant compte de la pluralité des valeurs de la nature. **BioResI** fournira également les bases scientifiques et les outils pratiques nécessaires pour orienter une restauration efficace, résiliente face au changement climatique et socialement équitable des écosystèmes insulaires à l'échelle mondiale.

Questions de recherche

Les objectifs spécifiques de BioResI sont :

1. **Consolider les connaissances actuelles sur la restauration des écosystèmes insulaires, ainsi qu'identifier les priorités dans ce domaine.** BioResI élaborera la première synthèse exhaustive des objectifs, des pratiques et des résultats de la restauration à l'échelle des îles à travers le monde. Cette démarche combinera la littérature scientifique, la littérature grise et les initiatives portées par les communautés locales afin d'identifier ce qui fonctionne, où, et pourquoi. Cette synthèse aboutira à une cartographie mondiale du potentiel et des pratiques de restauration, à la création d'un réseau et d'un centre de connaissances reliant scientifiques et praticiens, ainsi qu'à une e-infrastructure en accès libre fournissant des lignes directrices, des standards de métadonnées et des outils de bonnes pratiques pour la restauration des îles.

2. **Évaluer l'efficacité de la restauration à l'aide de cadres intégratifs écologiques et socioécologiques.** BioResI développera et testera des approches multidimensionnelles pour évaluer le succès des restaurations actives et passives, en englobant les dimensions écologiques, génétiques, fonctionnelles et socioculturelles, tout en tenant compte de l'unicité évolutive de la biodiversité insulaire dans les cadres de restauration. Nous intégrerons la génomique des populations et des paysages afin d'identifier le potentiel adaptatif des espèces et d'orienter la restauration dans un contexte de changement climatique; nous quantifierons la réponse des fonctions écosystémiques clés ainsi que le rôle des espèces indigènes, non indigènes et fonctionnellement importantes; nous suivrons les dynamiques de restauration et l'intégrité biotique à l'aide de données de terrain, génomiques et de télédétection, notamment par l'identification de Variables Essentielles de Biodiversité (EBVs) et de Variables Essentielles des Services Écosystémiques (EESVs) adaptées aux contextes insulaires ; enfin, nous évaluerons la pluralité des valeurs sociales, l'engagement des communautés et la pertinence socio-écologique

d'espèces emblématiques importantes. Ensemble, ces activités fourniront un cadre holistique et fondé sur des preuves scientifiques pour évaluer les trajectoires de restauration et la résilience face au changement climatique.

3. Développer des indicateurs spécifiques aux îles et les rendre opérationnels pour les politiques publiques et les pratiques de terrain. BioResI traduira les connaissances scientifiques en outils pertinents pour les politiques publiques afin de soutenir la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming–Montréal (KM-GBF). Plus précisément, nous co-développerons des indicateurs spécifiques aux îles pour mesurer le succès des actions de restauration, compatibles avec l'Objectif 2 du KM-GBF (« 30 % des écosystèmes dégradés sous restauration d'ici 2030 »); nous mettrons en place des infrastructures de suivi à long terme et de gestion des données reliant biodiversité, services écosystémiques et résilience climatique aux dispositifs nationaux de rapportage; enfin, nous assurerons l'intégration participative des connaissances locales et des perspectives de valeurs plurielles afin de promouvoir des trajectoires de restauration socialement équitables.

Le projet « *Congrès ARIC 2027 - congrès ARIC 2027 : mémoires et oublis en contexte interculturel - réalités, enjeux et transmissions* » est soumis aux votes

Nbre de personnes présents ou représentés au moment du vote : 25

Nbre de voix pour : 25

Nbre de voix contre : 0

Nbre de voix abstention : 0

Nombre de présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Le projet « *LA KOUR KLIMA - La Cour du Climat : Co-construction d'un Centre de ressources et d'aide à la décision pour l'Adaptation au Changement Climatique à La Réunion* » est soumis aux votes

Nbre de personnes présents ou représentés au moment du vote : 25

Nbre de voix pour : 25

Nbre de voix contre : 0

Nbre de voix abstention : 0

Nombre de présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Le projet « *BioResI - Restauration de la Biodiversité dans les écosystèmes insulaires* » est soumis aux votes

Nbre de personnes présents ou représentés au moment du vote : 25

Nbre de voix pour : 25

Nbre de voix contre : 0

Nbre de voix abstention : 0

Nombre de présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Demandes de subvention en procédure simplifiée :

2.9 NUTRISENSE - A European Network on Bioactives for Personalized Nutrition and Gut Health

Porteur de projet : Laurent Dufossé

Montant du projet : €

Financement UR : €

NutriSENSE repose sur la conviction que la nutrition personnalisée peut répondre aux défis urgents auxquels l'Europe est confrontée en matière de santé et de durabilité. Les recherches actuelles sur l'alimentation, les composés bioactifs et le microbiome sont fragmentées, ce qui limite leur reproductibilité et leur transposition en politiques et en innovations. NutriSENSE surmontera ces obstacles en créant un réseau inclusif et interdisciplinaire qui fera de l'Europe un leader dans le domaine de la nutrition personnalisée. Sa mission est de fournir les fondements scientifiques et sociétaux nécessaires à des stratégies personnalisées efficaces sur le plan sanitaire,

durables et accessibles, contribuant ainsi à un vieillissement en bonne santé et à une réduction du fardeau des maladies non transmissibles liées à l'alimentation. Ancré dans la mission de COST, NutriSENSE harmonisera les méthodologies, construira des bases de données interoperables. Ancré dans la mission COST, NutriSENSE harmonisera les méthodologies, construira des bases de données interoperables et appliquera des outils d'IA pour générer des recommandations concrètes. En mobilisant les scientifiques, les décideurs politiques, l'industrie, les ONG et les citoyens, il garantira que les connaissances débouchent sur des bénéfices sociétaux tangibles.

Questions de recherche

Malgré l'intérêt croissant pour le microbiote intestinal et la nutrition, il n'existe aucune plateforme paneuropéenne coordonnant la recherche sur la manière dont divers composés bioactifs interagissent avec le microbiome individuel pour influencer les résultats en matière de santé, ni intégrant les sciences alimentaires et technologiques, la production durable (y compris l'ACV) et les sciences de la nutrition dans un cadre unifié. Les données, les méthodologies et l'expertise restent cloisonnées entre les disciplines et les pays, ce qui entraîne une duplication des efforts, une puissance statistique limitée et une faible reproductibilité.

2.10 Thèse STRUB - Planification énergétique résiliente d'un système insulaire à forte pénétration d'énergies renouvelables

Porteur de projet : Béatrice Morel

Montant du projet : 199 033.80 €

Financement UR : 43 200 €

La transition énergétique des territoires insulaires non interconnectés constitue un enjeu majeur dans la trajectoire vers la neutralité carbone. La Réunion se caractérise par une forte dépendance aux importations d'énergie, une vulnérabilité accrue au changement climatique et des contraintes foncières importantes. Les outils classiques de planification énergétique, conçus pour des systèmes interconnectés, ne permettent pas de prendre pleinement en compte ces spécificités. Dans ce contexte, le projet vise à développer une approche intégrée permettant d'anticiper les trajectoires énergétiques du territoire à l'horizon 2050, en combinant production renouvelable et solutions de stockage, notamment l'hydrogène vert.

Questions de recherche

Le projet interroge la capacité des outils de planification à s'adapter aux systèmes électriques isolés. Il s'agit notamment d'intégrer la variabilité climatique à haute résolution dans les scénarios énergétiques, d'identifier des zones optimales de déploiement des énergies renouvelables à partir d'approches multicritères, et de mieux articuler contraintes techniques, environnementales et socio-économiques. Une attention particulière est portée au rôle du stockage, en particulier l'hydrogène, dans la sécurisation du système électrique.

Le projet « *NUTRISENSE - A European Network on Bioactives for Personalized Nutrition and Gut Health* » est soumis aux votes

Nbre de personnes présents ou représentés au moment du vote : 24

Nbre de voix pour : 22

Nbre de voix contre : 0

Nbre de voix abstention : 2

Nombre de présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Le projet « *Thèse STRUB - Planification énergétique résiliente d'un système insulaire à forte pénétration* »

d'énergies renouvelables» est soumis aux votes

Nbre de personnes présents ou représentés au moment du vote : 25

Nbre de voix pour : 25

Nbre de voix contre : 0

Nbre de voix abstention : 0

Nombre de présents n'ayant pas pris part au vote : 0

3- Conventions - Contrats - Accords cadre recherche

M. le VPRV présente les 17 *conventions avec incidences financières* :

- Montant au crédit de l'UR : 3 473 926,95 €

- Montant au débit de l'UR : 75 664 -€

M. le VPRV soumet au vote les 17 conventions présentées dans le tableau.

Nbre de personnes présents ou représentés au moment du vote : 25

Nbre de voix pour : 23

Nbre de voix contre : 0

Nbre de voix abstention : 02

Nbre de voix n'ayant pas pris part au vote : 0

M. le VPRV présente, les 9 conventions *sans incidences financières*.

M. le VPRV soumet au vote les 9 conventions présentées dans le tableau.

Nbre de personnes présents ou représentés au moment du vote : 25

Nbre de voix pour : 25

Nbre de voix contre : 0

Nbre de voix abstention : 0

Nombre de présents n'ayant pas part au vote : 0

4. Allocations des moyens 2026

Les documents ont été transmis aux membres de la Commission.

M le VPRV donne la parole à Mme la Responsable administrative.

Mme la Responsable Administrative précise que la dotation 2026 est calculée selon le modèle adopté en 2020 (un groupe de travail sur un nouveau mode de calcul est en cours). L'enveloppe globale pour les 22 unités s'élève à 540 000 € (contre 600 000 € les années précédentes), répartie en 90 000 € « doctorat » et 450 000 € « unités ». Le calcul repose sur l'effectif pondéré (permanents, pondérations disciplinaires SHS/STS), les soutenances de thèse (indicateur indicatif, sans effet sur le calcul) et le critère « publiants » (déclaratif).

M PARMENTIER demande la transmission des données détaillées 2025 et relève que l'indicateur « soutenances de thèse » n'a pas d'effet sur la dotation, en alertant sur le risque d'un mauvais signal (inciter à différer les soutenances). Il souhaite que soit afficher la variation des dotations (et non seulement les points de pourcentage de part relative).

Mme RICCI s'interroge sur le périmètre des « publiants » (inclusion des doctorants, IGE, émérites). Le Vice-

président renvoie ces questions au groupe de travail (y compris le traitement des mobilités en cours d'année) et proposé de voter selon le modèle actuel pour ne pas retarder le versement du complément aux unités.

Après échanges, M. le VPRV soumet au vote le tableau des allocations des moyens des unités de recherche 2026.

Nbre de personnes présents ou représentés au moment du vote :24

Nbre de voix pour :19

Nbre de voix contre :0

Nbre de voix abstention :05

Nombre de présents n'ayant pas part au vote :0

5. Promotion du projet E-walking

Les documents ont été transmis aux membres de la Commission.

M le VPRV donne la parole à M CADERBY, porteur du projet.

Le vieillissement entraîne un déclin de la mobilité et notamment de la marche chez les individus. En plus de se déplacer plus lentement, les personnes âgées adoptent un patron de marche plus instable et plus coûteux sur le plan énergétique que les individus jeunes, ce qui peut respectivement augmenter le risque de chute et encourager l'adoption de comportements sédentaires chez les personnes vieillissantes. En effet, il a été montré que les personnes âgées ont tendance à marcher en sollicitant davantage les muscles des articulations proximales (hanche et genou) et en sollicitant moins les muscles fléchisseurs plantaires de la cheville en comparaison aux individus jeunes. Cette redistribution disto-proximale du travail musculaire des membres inférieurs lors de marche a été interprétée comme une stratégie visant à compenser la perte de force des muscles fléchisseurs plantaires associée au vieillissement. De récentes études ont démontré que la stimulation électrique fonctionnelle appliquée aux muscles fléchisseurs plantaires permet d'augmenter la vitesse de marche (performance), mais aussi de redistribuer distalement le travail musculaire des membres inférieurs lors de la marche chez des individus jeunes en bonne santé. Toutefois, son efficacité chez les personnes âgées reste à démontrer.

L'objectif principal de cette étude est d'évaluer les effets de la stimulation électrique fonctionnelle (FES) appliquée aux muscles fléchisseurs plantaires de la cheville sur la performance motrice lors de la marche chez la personne âgée autonome et en bonne santé. Nous émettons l'hypothèse que la FES devrait améliorer la vitesse de déplacement des personnes âgées lors de la marche.

Les objectifs secondaires de cette étude sont d'examiner si l'application de la FES aux muscles fléchisseurs plantaires de la cheville est associée à :

- une diminution de l'instabilité posturale au cours de la marche
- une réduction du coût énergétique de la marche
- une augmentation de la fatigue neuromusculaire

Après échanges, M. le VPRV soumet au vote la promotion du projet E-walking.

Nbre de personnes présents ou représentés au moment du vote :24

Nbre de voix pour :21

Nbre de voix contre :0

Nbre de voix abstention :03

Nombre de présents n'ayant pas part au vote :0

6. Désignation des représentants du collège 1 (représentants des Unités de recherche) au Conseil des Écoles Doctorales

Les listes pour chaque École Doctorale ont été transmises aux membres de la Commission.
Ces listes ont été établies par rapport aux remontées des unités de recherche et sont soumises pour avis.

M. le VPRV soumet au vote la désignation des représentants du collège 1 pour l'ED SHS

Nbre de personnes présents ou représentés au moment du vote : 24

Nbre de voix pour : 24

Nbre de voix contre : 0

Nbre de voix abstention : 0

Nombre de présents n'ayant pas part au vote : 0

M. le VPRV soumet au vote la désignation des représentants du collège 1 pour l'ED STS

Nbre de personnes présents ou représentés au moment du vote : 24

Nbre de voix pour : 20

Nbre de voix contre : 0

Nbre de voix abstention : 04

Nombre de présents n'ayant pas part au vote : 0

7. Election du collège 4 (représentants des personnels BIATSS) aux Conseils des Ecoles Doctorales **Les candidatures ont été transmises aux membres de la Commission**

M. le VPRV soumet au vote la désignation des représentants du collège 4 pour l'ED SHS, pour le siège 1 :

Nombre de voix pour GIRARD Karine : 02

Nombre de voix pour LEYGOUTE Karine : 08

Nombre de voix pour LYSANDRE - LETELLIER Christelle : 04

Nombre de voix pour MANDRIN Béatrice : 06

Nombre de voix pour MARCHAIS Gwenaëlle : 03

Nombre de voix pour REVILLION Christophe : 0

Karine LEYGOUTE est nommée au collège 4 (représentants des personnels BIATSS) au Conseil de l'Ecole Doctorale-Sciences Humaines et Sociales

M. le VPRV soumet au vote la désignation des représentants du collège 4 pour l'ED SHS, pour le siège 2 :

Nombre de voix pour GIRARD Karine : 02

Nombre de voix pour LYSANDRE - LETELLIER Christelle : 09

Nombre de voix pour MANDRIN Béatrice : 09

Nombre de voix pour MARCHAIS Gwenaëlle : 03

Nombre de voix pour REVILLION Christophe : 01

Au vu de l'article 6 des statuts de l'Ecole Doctorale précisant « en cas d'égalité de voix entre candidats en position éligible, le plus jeune d'entre eux est élu » Béatrice MANDRIN est nommée au collège 4 (représentants des personnels BIATSS) au Conseil de l'Ecole Doctorale-Sciences Humaines et Sociales.

M. le VPRV soumet au vote la désignation des représentants du collège 4 pour l'ED STS, pour le siège 1 :

Nombre de voix pour ANDRIES Jessica :07

Nombre de voix pour BIGOT Lionel :02

Nombre de voix pour DELCHER Éric :0

Nombre de voix pour DELSAUT Mathieu :0

Nombre de voix pour GIRARD Karine :03

Nombre de voix pour MARCHAIS Gwenaëlle :04

Nombre de voix pour GAUCHE née RAKOTOMANGA Miharisoa Mirana :02

Nombre de voix pour REALE Laurent : 02

Nombre de voix pour VEEREN Bryan :04

Jessica ANDRIES est nommée au collège 4 (représentants des personnels BIATSS) au Conseil de l'Ecole Doctorale-Sciences Technologies et Santé .

M. le VPRV soumet au vote la désignation des représentants du collège 4 pour l'ED STS, pour le siège 2 :

Nombre de voix pour BIGOT Lionel :01

Nombre de voix pour DELCHER Éric :01

Nombre de voix pour DELSAUT Mathieu :0

Nombre de voix pour GIRARD Karine :07

Nombre de voix pour MARCHAIS Gwenaëlle :06

Nombre de voix pour GAUCHE née RAKOTOMANGA Miharisoa Mirana :0

Nombre de voix pour REALE Laurent : 03

Nombre de voix pour VEEREN Bryan :06

Karine GIRARD est nommée au collège 4 (représentants des personnels BIATSS) au Conseil de l'Ecole Doctorale-Sciences Technologies et Santé.

8. Demande d'équivalence pour faire partie d'un jury de thèse

8.1 Demande d'équivalence pour Bilal ABDREZZAK : rapporteur thèse de Durand TSIATSIPY

Les documents ont été transmis aux membres de la Commission

Après échanges, M. le VPRV soumet la demande d'équivalence pour Bilal ABDREZZAK.

Nbre de personnes présents ou représentés au moment du vote :23

Nbre de voix pour :19

Nbre de voix contre :01

Nbre de voix abstention :03

Nombre de présents n'ayant pas part au vote :0

8.2 Demande d'équivalence pour François VERHEGGEN rapporteur thèse de David ARZAC
Les documents ont été transmis aux membres de la Commission

Après échanges, M. le VPRV soumet la demande d'équivalence pour François VERHEGGEN.
Nbre de personnes présents ou représentés au moment du vote :
Nbre de voix pour : 17
Nbre de voix contre : 04
Nbre de voix abstention : 02
Nombre de présents n'ayant pas part au vote : 0

9. Note de cadrage sur les conditions d'accueil et d'hébergement au sein de l'établissement

Le document a été transmis aux membres de la Commission.

M le VPRV donne la parole à la chargée du partenariat, de la valorisation de la recherche, qui fait un état des lieux des conventions d'accueil. En l'absence de méthode de chiffrage, une proposition de cadrage est esquissée, à partir de la convention d'hébergement Université / IRD : tarif indicatif de **330 € par m² et par an**, minimum **8 m² par personne**, pour des accueils de plus de trois mois, hors collaborateurs bénévoles et étudiants.

Un document plus complet sera présenté à une prochaine séance, en vue d'un vote avant la fin de l'année, puis d'un passage en Conseil Administration.

Les membres sont invités à transmettre leurs observations

10. Questions diverses.

M le VPRV indique qu'une question diverse a été transmise, par M PARMENTIER :

« ...Plusieurs porteurs de projets de notre établissement nous ont alertés sur des versements d'indemnités ou de primes exceptionnelles (pouvant représenter plusieurs milliers d'euros par personne) à des personnels contractuels de la recherche (notamment IGE/IGR) en fin de contrat, versements ponctionnés sur leur budget.

Si la valorisation de nos personnels contractuels est positive, les modalités d'application de ces versements non budgétés posent de réelles difficultés de gestion et d'exécution des projets de recherche :

En amont (début de contrat) : Lorsque l'information arrive au moment d'organiser les recrutements, les porteurs sont contraints de réduire la durée des contrats pour absorber ce surcoût, augmentant la pression sur les livrables scientifiques qui restent inchangés.

En aval (fin de contrat) : Lorsque ce versement est constaté en fin de contrat sans anticipation budgétaire, il place le porteur dans une situation difficile vis-à-vis des financeurs (Europe, etc.), avec un risque de non-éligibilité de la dépense.

Aussi, je souhaiterais poser les questions suivantes afin de clarifier la situation :

1. Modalités d'absorption des surcoûts et justification auprès des tiers : Certains de ces surcoûts sont-ils pris en

charge par le budget de l'établissement (via par exemple le montant prélevé par l'établissement sur les contrats), et le cas échéant dans quels cas ? Lorsqu'ils ne le sont pas, quelle stratégie ou modèle de justificatif l'établissement fournit-il aux porteurs de projets pour défendre l'éligibilité de ces dépenses supplémentaires auprès des financeurs ?

2. Nature, conditions d'application et impact financier:

A/ Pouvez-vous nous préciser la nature exacte de ces compléments de rémunération (" coups de pouce ", indemnité de précarité, revalorisation...) ainsi que leurs conditions d'application (seuils de déclenchement, types de contrats concernés) ?

B/ Le constat étant que ces règles ne sont pas systématiquement transmises et que ces coûts n'apparaissent pas toujours dans les outils de simulation RH, quelles raisons expliquent que la diffusion de ces informations ne soit pas pleinement assurée aujourd'hui, afin de permettre aux porteurs et gestionnaires d'en appréhender les mécanismes et d'anticiper ces surcoûts dans leurs budgets ?

C/ Enfin, quel est l'impact financier global de ces surcoûts sur les projets de l'établissement ?

3. Perspectives : Comment l'établissement compte-t-il coordonner à l'avenir les actions des services de la DRH, de la DRIVE et des gestionnaires financiers des unités de recherche pour garantir la meilleure transparence possible des coûts réels des contractuels ?.. »

M le VPRV indique que les éléments de rémunération des agents non titulaires sur les projets de recherche ont été fixés par le Conseil d'administration du 23 avril 2024. En ce qui concerne les projets FEDER / Interreg (ancien PO), une enveloppe par poste majorée de 10 % est prévue pour absorber les révisions de grilles et charges non prévisibles. L'indemnité de fin de contrat s'élève à 10 % de la rémunération brute totale, dans la limite de deux fois le SMIC brut, pour les CDD conclus depuis le 1er janvier 2021, exécutés jusqu'à leur terme et d'une durée n'excédant pas un an ;

Pour la DRIVE, aucune autre prime exceptionnelle n'est en vigueur ; les dépenses sont sécurisées par le système de pré visa et le contrôle de la DSFE.

La note de réponse sera diffusée aux membres et aux directeurs d'unité ; les membres sont invités à signaler des cas concrets pour une analyse complémentaire.

M. le VPRV remercie les membres de la commission pour leurs présences et pour la qualité de leurs contributions aux travaux de la commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h11.

La secrétaire de séance



Béatrice MANDRIN

Le Vice-Président du Conseil d'Administration
en charge de la Recherche et de la Valorisation



Pr Dani OSMAN